

A M. l'IA-DASEN de la Lozère
Rue de Chanteronne
48000 MENDE

Mende, le 23 novembre 2022

Objet : formation évaluation des écoles

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

A l'instar de l'ensemble du territoire, notre département est engagé dans le dispositif d'évaluation des écoles. Comme le prévoient les textes, des écoles ont été choisies pour une première série d'auto-évaluations. Les équipes concernées ont été informées des modalités du dispositif par un mail de votre cabinet en date du 29 août. Il y est entre autres précisé : "une journée de formation et d'information vous sera proposée, avec remplacement, en début d'année."

Un deuxième mail, en date du 17 novembre, informe les directeurs-trices engagé.e.s dans ce dispositif d'une réunion par visioconférence le mercredi 30 novembre, il n'y est alors plus question de formation sur temps de classe. Ce point nous a amenés à échanger avec vos services. Il nous a été indiqué que la journée de formation avec remplacement avait eu lieu en septembre et avait concerné l'ensemble des directeurs et directrices, engagé.e.s ou non dans l'évaluation des écoles. Si une journée de formation continue inscrite au plan départemental a effectivement été consacrée au pilotage pédagogique, aucun temps spécifique n'a été dédié au dispositif "Évaluation des écoles" lors de celle-ci.

La compensation du temps dévolu à l'évaluation des écoles se trouve uniquement réduit à la possibilité de déduire 12h des 18h d'animation pédagogique, comme c'est également le cas pour s'emparer du dispositif PHARe (à hauteur de 6h), ou encore pour les échanges entre pairs ou sur des thématiques spécifiques pour la direction d'école (2 fois 6h). L'intégralité des 18 h d'animation pédagogique se trouve rapidement épuisée car seule variable d'ajustement pour la formation nécessaire aux différents dispositifs imposés aux équipes ou choisies par les directeurs-trices.

Face au travail conséquent que représente l'évaluation des écoles, nous demandons donc la mise en œuvre effective de la journée de formation et d'information avec remplacement annoncée fin août aux équipes concernées.

Nous vous prions, Monsieur le Directeur Académique, de croire à notre profond attachement au service public d'éducation.

La section départementale SE-Unsa Lozère